

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 9

Artikel: Vacances : le journal de Kim

Autor: Valette, Kim

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cliché Pro Juventute

Vacances

LE JOURNAL DE KIM

(sans retouches)

3 juillet. — Aujourd'hui nous avons vacances, nous nous amusons bien. Je suis allé de nouveau à la pêche et j'ai pêché un malheureux petit poisson.

8 juillet. — Maman fait des tabliers pour la vente à la régnont de couture et les lourvettes font des pièces. Maman fait des chemises, des robes, des tabliers, etc... Le matin je suis allé à la pêche, j'ai rien pêché, ça ne fait rien parce que c'est comme tous les jours.

12 juillet. — Bientôt il y aura la fête de la jeunesse, notre pièce à nous parlera des cow-boy. Il nous faudra des violons, des guitares, etc... moi, j'ai choisi le violon, il est beau, ravissant, avec un vieux calendrier et une boîte. Je l'ai fait, il est peint, les cordes sont des ficelles. Enfin il est bien.

Jeudi j'aménagerai mon œuvre : mon violon.

18 juillet. — Nous sommes allés voir Mme Claude. Il y avait deux dames avec beaucoup de rouge à lèvre. Elles ont embrassé papa en lui disant : « Tu permets que je t'embrasse, mon gros ». C'était très drôle. Moi je vous dis que être à la place de papa ça ne doit pas être drôle, parce que avec le rouge à lèvre, on sait ce qui nous arrive à la joue.

19 juillet. — On a attaché une corde lisse dans la cour, un peu petite, et j'ai appris à y monter.

27 juillet. — Aujourd'hui j'ai dans ma tire-lire 100.40 francs : je trouve ça énorme, encore un peu et j'aurai un vélo neuf, tout, tout neuf.

Maman m'a fait un habit de clown, j'ai un chapeau claque et un habit jaune et noir.

1er août. — J'ai fait ma signature sur une feuille, je la trouve bien.

2 août. — Les Waguenaires ont acheté une étable depuis l'année dernière. C'était dégoûtant. Aujourd'hui nous sommes allé la voir. Ils l'ont arrangée formidablement bien. Ils ont aussi acheté un très grand pré.

8 août. — Nous sommes maintenant le 8 août. Marie a son anniversaire et maman l'aura demain. Il y a aussi quelque chose qui m'a fait vraiment plaisir ; c'est que j'ai un vélo, il est bleu, il a trois vitesses, et il est magnifique. Je l'ai acheté chez M. Whirt et quand il m'a fait ma plaque de vélo il a mis qu'un t, alors je lui dis en riant : vous avez fait une faute, et il me répondit : ce ne fait rien, ça rendra ton vélo plus léger.

Maman a acheté une machine pour faire la purée. Notre oiseau va bien mais il ne veut plus partir, et il se laisse attraper, nous pensons qu'il est aprivoisé.

Quand j'étais au camp de louveteaux j'ai écrit une lettre à maman :

tre lettre : Ma chère maman, je suis à côté d'un garçon qui s'appelle Michel Hasler. Tu vois comme c'est mal écrit, c'est parce que je suis dans l'herbe et je n'ai rien pour mettre sous ma feuille. Je suis à la sieste, avant de commencer la cheftaine nous a donné à chacun deux bonbons parce que c'était le premier jour et demain nous en aurons un. Je t'embrasse bien fort.

K. Valette

9 août. — L'autre jour nous sommes revenus du lac et nous avons trouvé en faisant du vélo un rouge-gorge. Le lendemain une merlette toute petite et je lui donne à manger avec soin. Il est exactement 6 h 7 min. et tout à l'heure je partirai pour Sanary, à 7 h. Je suis très compétent.

Au royaume de l'Arc-en-ciel

Quel bon air de vacances actives, quelle admirable connaissance de la nature dans cet article paru dans le journal de l'Association des anciennes de l'Ecole Vuillet, à Lausanne !

Ce titre signifie simplement que ces quelques notes sur les teintures végétales n'ont aucune prétention scientifique.

La plupart des femmes sont attirées par la beauté et le charme des couleurs. Etant enfant, j'avais lu avec préférence un récit de J. Spyri où un petit berger peignait avec des sucs d'herbes et de fleurs ; je ne l'ai jamais oublié.

Il se trouva que, dans notre propriété de Bellevue nous avions, pendant la guerre, des moutons qui se nourrissaient de l'herbe du verger et des déchets du potager. A la même époque, un livre allemand sur les teintures végétales me tomba sous la main, et je fus captivé par les possibilités qu'elles offrent sans grandes difficultés : quelques notions de botanique, un réchaud électrique, une marmite émaillée de huit litres, intacte, trois pyrex, des tiges de verre, un bocal d'alun, un autre de tartre, et voilà le laboratoire monté. La laine, je l'avais à domicile, et la filature était faite par les prisonniers de Bochuz, dont une des activités.

La première opération consistait à « moranger » la laine, c'est-à-dire à la cuire dans une solution d'alun de 20% du poids de la laine, puis de la laisser refroidir dans la marmite. En effet, la plupart des matières colorantes ne peuvent se fixer d'une manière solide sur les fibres animales et végétales. Il faut avoir recours à un mordant. Il y en a plusieurs, mais l'alun est, je crois, le plus anciennement connu. C'est un intermédiaire qui a une affinité égale pour la fibre de la laine et pour la matière colorante. L'alun donc, par la cuisson, se fixe sur la laine, puis forme avec la matière colorante un composé insoluble tout en avivant l'éclat de la couleur.

J'essayai tout d'abord les plantes de mon jardin et des pâturages des Giettes. Je faisais cuire des fleurs, des feuilles, des écorces, des graines, et j'obtenais un bain jaune ou fauve plus ou moins fort. Je le filtrais et, quand il était tiède, j'y introduisais la laine. Le bain était amené doucement à ébullition, puis, la cuisson étant arrêtée, le pyrex était recouvert d'un linge pendant une demi-heure à une heure, jusqu'à ce que la teinte souhaitée fût atteinte. La laine était alors rincée à grande eau, passée dans une eau de savon chaude, rincée à nouveau, secouée et séchée à l'ombre.

Je découvris ainsi que la nature est pleine de jaunes, comme si les rayons d'or du soleil se fixaient dans les plantes. Les plus beaux jaunes sont donnés par les feuilles du bouleau cueillies en plein été, le réseda luteola, sauvage en France, qui se répand dans mon jardin, la bruyère (calluna vulgaris), le genêt des teinturiers, la persicaire, l'anthriscus, ombrillière à fleurs blanches qui croît en abondance dans les prairies au printemps, et bien d'autres. Les procédés ne sont pas toujours les mêmes et je regrette de ne pouvoir vous les indiquer ici. Les écheveaux de laine jaunes peuvent être teints en vert en les cuisant dans

un bain d'indigo fort ou léger, ce qui vous donne toutes les nuances imaginables de vert.

La couleur bleue s'obtient avec de la poudre d'indigo synthétique. Celui-ci n'est pas soluble dans l'eau et il faut avoir recours à l'acide sulfurique pour pouvoir s'en servir. Un petit flacon de cette solution concentrée d'indigo, dont on met quelques gouttes dans de l'eau, permet d'innombrables combinaisons.

En Valais, vous trouvez en abondance l'satis tinctorial, ou pastel. Il était employé autrefois pour teindre en bleu. On assure que les femmes de Bretagne ornent leur visage de peintures bleues faites au pastel. Hélas, j'en ignore la vraie recette !

Je ne connais qu'une plante qui donne du vert directement, c'est le millepertuis sauvage (Hypericum perforatum). On peut en obtenir un vert mousse très doux, mais pas très résistant. Quelques gouttes d'ammoniaque, un peu de craie dans le bain avivent la couleur verte. Les soldes de bain donnent une gamme de tons intéressants.

Le rouge vient principalement d'un petit insecte argente (coccus cacti), originaire du Mexique, où il vit sur les cactus. On peut se procurer cette cochenille chez les droguistes lausannois. Elle a une grande puissance tinctoriale. Vous pouvez en tirer (suivant le mordrage ou des adjonctions minimales de sel d'étain, d'alun, de chrome, d'acide oxalique, etc.) des tons rouges, roses, grenat, cyclamen, flamant, crevette, etc., et, en mélange

avec des plantes, d'admirables couleurs orangées, capucines, violettes, cassis, etc. C'est une féerie qui sort de la marmite.

C'est à regret que je me borne à esquisser ce vaste sujet, dont je pourrais vous entretenir longtemps en vous montrant des échantillons de laines teintes. Les couleurs végétales vous transportent dans un univers illimité. C'est le domaine des combinaisons infinies, de l'impondérable ; il suffit d'un rien pour que la couleur vire, donne des nuances inattendues que vous avez, du reste, de la peine à retrouver exactement. Mille causes entrent en jeu : substances chimiques en quantité infinitésimale, température, eau, saison, soleil, etc., jouent un rôle subtil.

Une corbeille de laines teintes est un bouquet. Comme les fleurs dans la nature, elles s'harmonisent presque toujours ; ce n'est pas le cas pour les couleurs synthétiques qui sont dues parce que trop pures.

Les couleurs naturelles contiennent, à côté de celle qui est dominante, des éléments divers qui se retrouvent chez d'autres et créent entre elles un sorte de parenté. De là, peut-être, ces variations qui éveillent des accords charmants. Oui, les couleurs végétales sont vivantes, animées, « beset », comme le dit un auteur allemand.

Je vous engage, mesdames, à en faire l'essai. Ce n'est pas plus difficile qu'une tarte aux pommes !

Berthe de Cérenville .



Cliché obligatoirement prêté par la revue du club alpin suisse, « Les Alpes »

Sur un air de vacances et de liberté aussi, ce découpage de Louis Saugy, héritier du célèbre « découpeur » Hauswirth, qu'on appelait, dans le Pays d'En-Haut, « le vieux des Marques ».

La politique, une tâche passionnante...

nous disent celles qui en font

Echos de l'assemblée des déléguées de l'Association suisse pour le suffrage féminin, à Aarau.

■ Une femme députée se présente : c'est Mme Lucette Favre-Rognon, de Neuchâtel, autrefois garde-malade, maintenant mariée et mère d'un petit garçon de 4 ans. Depuis huit mois, elle est membre du Conseil général (législatif) de la ville de Neuchâtel et, depuis le 7 mai, elle est aussi députée au Grand Conseil neuchâtelois. Avec beaucoup de sérieux et d'objectivité elle parle de son travail au Conseil général : elle a déposé une motion demandant la création de classes gardiennes et une autre réclamant une augmentation des allocations d'hiver aux personnes âgées. Mme Favre nous renseigne également sur la motion de sa collègue au Grand Conseil, Mlle Raymonde Schweizer, qui a demandé la fondation de nouvelles « Maisons des jeunes », foyers pour les jeunes gens venant d'autres localités pour étudier ou travailler ; il en faudrait non seulement pour les jeunes gens, mais aussi pour les jeunes filles.

Mme Favre est jeune, pleine d'un zèle ardent, elle est persuadée que les femmes, en

qualité de membres des autorités communales, ont une importante tâche à remplir.

■ Une femme députée se présente : c'est Mme Groux, conseillère communale vaudoise, eut, selon ses propres paroles, la chance de recevoir toute jeune une bonne formation civique. De là vient peut-être, la facilité et la joie avec lesquelles elle parle de la politique et la tâche avec lesquelles elle parle de la politique est avant tout chose humaine.

■ « La démocratie n'est pas un cadeau, elle est un devoir ». Comment un citoyen suisse pourra-t-il remplir les tâches qui lui incombe s'il n'avait pas reçu une instruction civique ? se demande le professeur Karl Schibl, de Schaffhouse. Garçons et filles doivent recevoir cet enseignement en commun. Ainsi se résout tout naturellement et sans heurts la question du suffrage féminin. Un jeune homme qui discute objectivement les problèmes politiques du jour avec des jeunes filles ne peut plus contester aux femmes la capacité de collaborer avec les hommes sur le plan politique.

LE COURRIER

Notre article sur l'auto-stop nous a valu un courrier très divers.

Mme B. J., Lausanne :

Propriétaires d'autos, attention ! Même si l'on vous assure, même si l'on vous signe un papier vous déchargeant de toute responsabilité, souvenez-vous que la loi n'en tiendra aucun compte en cas d'ennuis ! Le conducteur est absolument et toujours responsable de ses passagers.

Nous-mêmes avons eu quelques inconvénients avec des stoppeurs, parfois sales, ou grossiers, ou sans-gêne à un point incroyable ; petits ennuis sur lesquels on peut passer ; mais soit le chef de la police d'une de nos grandes villes, soit un bâtonnier de nos amis et d'autres personnes compétentes, toutes disent et répètent : « Ne prenez jamais, jamais de stoppeurs ! En cas d'accident, même minime, vous pouvez avoir de grosses sommes à payer ; d'intremisables procès ; des empoisonnements sans fin. Même des agressions, des vols, ou des questions indiscrettes qui peuvent se retrouver à longue échéance ! »

Un conseil encore : Ne descendez pas de voiture sur une route déserte, si y a un accident ; il peut n'être qu'une mise en scène, un simulacre ; allez chercher du secours au village le plus proche. Vous serez peut-être bien étonnée en revenant de ne plus trouver trace du « mort » ou du « blessé » ! Soyez prudente tout en observant l'entraide et la charité.